

Acteurs, espaces et politiques : échelles et temps de la régulation

Séminaire réunissant

le Centre interuniversitaire d'études québécoises

(Université du Québec à Trois-Rivières)

et le laboratoire Tempora (Université Rennes 2, France)

28 janvier 2022 et 20 mai 2022

Comité organisateur

Marc Bergère (Université Rennes 2, Tempora)
Pierre Karila Cohen (Université Rennes 2, Tempora)
Isabelle Bouchard (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)
Jonas Campion (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)
Thierry Nootens (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

Thématique

La régulation peut se définir comme la diversité des modes de gestion des écarts aux normes, des conflits et des peurs dans l'espace social. Elle contribue de ce fait au sentiment de sécurité collective et individuelle d'une société. La régulation est multiforme : s'y retrouvent des dynamiques politiques, institutionnelles, religieuses, informelles, charitables ou communautaires. Elle met également en lumière la fabrique des pouvoirs et du pouvoir, au cœur d'une dialectique permanente entre construction et contestation.

La compréhension de ce concept sur la longue durée nécessite d'en confronter les processus, les justifications, mais aussi les espaces et les acteurs. Appréhender ces espaces et acteurs amène les chercheurs à tenir compte de multiples jeux d'échelles et de la complexité des interactions qui marquent le champ des pratiques de régulation. De la communauté au national d'une part, du territoire local aux circulations transnationales de l'autre, les dynamiques de régulation sont le fruit de rencontres et de confrontations. Elles sont l'aboutissement d'adaptation et d'hybridation entre pratiques, perceptions et injonctions du « terrain » et de structures ou acteurs plus « centralisés ». Les lieux et les moments de régulation sont par conséquent on ne peut plus divers.

Ce sont d'abord des espaces physiques à protéger ou à surveiller, car considérés comme présentant des risques : s'y développent par conséquent des modalités particulières de régulation. Ces lieux peuvent également être des outils de la régulation, à titre de supports matériels, symboliques ou intellectuels constitutifs de sa définition puis de sa mise en œuvre. L'étude de la régulation peut aussi envisager le rôle, les stratégies et l'autonomie des acteur.trices qui y interagissent, qu'il s'agisse d'acteurs publics, privés ou à l'intersection de ces deux catégories. Enfin, dans ces jeux d'échelles, il faut envisager l'interconnexion et la non-linéarité des « temps » de la régulation, des discours qui en justifient les pratiques ou la nécessité jusqu'aux discours légitimant *a posteriori* les événements, en passant par les pratiques sociales et les usages qui en sont le cœur.



Première rencontre (28 janvier 2022)

8h30-8h45

Ouverture du séminaire

« Normes, pouvoirs et lien social : les régulations en action, les actions de la régulation » Thierry Nootens (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

L'État et l'ordre public

8h45-9h05

« Cirques itinérants, forains et autorités dans la première moitié du XX^e siècle » **Quentin Villa (Université Rennes 2, Tempora)**

9h05-9h25

« Interner pour réguler : l'internement des civils au Canada durant la Seconde Guerre Mondiale » Lucile Chaput (Université Rennes 2, Tempora)

9h25-9 h45

« Les États face à la violence politique. Une approche comparative des attentats du FLQ et des CCC » Elie Teicher (FRS-FNRS, Université de Liège, Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

9 h45-10h05

« Les rapports d'activité de la police de Trois-Rivières, autant des outils de gestion que des témoins locaux et globaux de l'ordre public (1912-1984) »

Jonas Campion (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

10h05-10h20

Pause

Perspectives transnationales sur la régulation

10h20-10h40

« Protéger la nature africaine : régulation mondiale, déclinaisons nationales, confrontations locales » Guillaume Blanc (Université Rennes 2, Tempora)



Régulations socio-économiques

10h40-11h

« Ce que la gestion des successions dans la société rurale nous apprend sur la nature et les formes de la régulation sociale d'Ancien Régime (Bas-Canada, 1795-1835 »

Jean-Philippe Garneau (Université du Québec à Montréal, CIEQ)

11h-11h20

« *Dun, Wiman & Co* : une institution d'autorégulation de la réputation et du crédit marchand à Montréal (1857-1872) »

Alexandre Lapalme (Université de Montréal)

11h20-12h15

Période de questions et d'échanges



Seconde rencontre (20 mai 2022) La justice comme instance de régulation

8h30-8h40

Mot de bienvenue, Marc Bergère (Université Rennes 2, Tempora)

8h40-9h

« Interdire les duels, arbitrer les querelles : acteurs et modes de la régulation des comportements nobiliaires à l'échelle du royaume de France (XVII^e – XVIII^e siècles) »

Romain Benoit-Lévy (Université Rennes 2, Tempora)

9h-9h20

« "Et par là se mettre en état de pouvoir subvenir elle-même à sa propre subsistance" : précarité, justice civile et rapport à l'avenir au tournant du XX^e siècle en Mauricie (Québec) »

Thierry Nootens (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

9h20-9h40

« Régulier la petite criminalité en temps troubles : la Cour de magistrat de Trois-Rivières, 1920-1950 » Simon Dufour (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

9h40-9h55

Pause

9h55-10h15

« L'archipel judiciaire épuratoire en France à la Libération : entre enjeu de pouvoir et régulation de la violence »

Fabien Lostec (Université Rennes 2, Tempora)

10h15-10h35

« La « désépuration » ou l'impossible régulation de l'épuration légale en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale »

Marc Bergère (Université Rennes 2, Tempora)

10h35-10h55

« "État donné la différence de race...". Les mineurs ilnus de Mashteuiatsh devant la Cour de Bien-être sociale, 1963-1977 »

Catherine Tremblay (Université de Sherbrooke)

10h55-11h15

« La préhistoire de la statistique criminelle au Québec (fin XVIII^e siècle – 1875) »

Donald Fyson (Université Laval, CIEQ)

11h15-12h30

Période de questions et d'échanges